

## L'ESS : l'économie de l'avenir ? Retour sur le Forum ESS des Etats Généraux de l'économie de la Région Centre-Val de Loire

---

Le 26 avril dernier, à Déols (36), avait lieu le Forum de l'Économie Sociale et Solidaire, organisé par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre des Etats Généraux de l'Économie. L'occasion de parler de cette économie créatrice d'emplois, innovante et ancrée sur les territoires.

Pour rappel, la tenue de ce forum intervient dans le cadre des Etats Généraux de l'économie organisés par la Région Centre-Val de Loire dans le but d'écrire le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Pour l'écriture de ce schéma, la Région a choisi de mettre en place une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, qui prend la forme de Forums. Après l'industrie, puis le tourisme, c'était donc à l'Économie Sociale et Solidaire d'être mise à l'honneur.

### Une salle comble

430 participants étaient présents. Parmi eux, on retrouvait des acteurs de l'ESS, mais pas seulement, car des élus locaux et des acteurs de l'économie dite « classique » ont également fait le déplacement.

La journée a débuté par une table ronde, en présence de quatre grands témoins :

**Benoît Hamon**, Ancien ministre en charge de l'Économie Sociale et Solidaire à l'origine de la Loi ESS de 2014, député des Yvelines,

**Christian Sautter**, Président de France Active, Réseau solidaire d'associations au service de l'emploi,

**Sylvie Dubois**, Directrice d'une Mutuelle Interprofessionnelle, Vice-présidente de l'Union Nationale Alternative Mutualiste,

**Charlotte Bouland** Déléguée régionale de l'UNAT Centre, Le Tourisme Social et Solidaire au service des hommes et des territoires.

Après un accueil par Gil Averous, Président de la Communauté d'agglomération castelroussine, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire a annoncé que l'ESS était un modèle économique à développer avec la même force que l'économie classique et a rappelé les précédents engagements et aides de la Région en faveur de l'ESS (une enveloppe de plus de 9 millions d'euros consacrée à l'ESS en 2014).

### ESS : une économie d'avenir ?

Une question ressort de cette table ronde : **l'ESS est-elle une économie d'avenir ?** Incontestablement, selon Christian Sautter pour qui l'ESS est « *une économie d'avenir pleine de promesses* », notamment dans des besoins émergents comme la petite enfance, l'appui aux personnes dépendantes ou encore la transition énergétique. L'ancien ministre de l'économie et des finances a également ajouté qu'une « *nouvelle génération d'entrepreneurs arrive dans les territoires et qu'il faut les transformer en entrepreneurs* ».

Benoît Hamon affirme pour sa part qu'« *un changement d'échelle de l'ESS est d'ores et déjà en cours en région Centre-Val de Loire* » tout en ajoutant qu'il « *faut faire en sorte que les acteurs de l'économie classique s'inspirent des principes de l'ESS* ».

Mais des efforts restent encore à faire. Car, même si, depuis la promulgation de la Loi de 2014 l'ESS a le vent en poupe, (offre de formations en ESS en hausse constante, plus de visibilité et de moyens ...) Benoît Hamon rappelle que « *certains éléments sont à améliorer* », notamment du côté du fonctionnement de la banque publique d'investissement qui est « *mal calibrée pour accompagner les projets de l'économie sociale et solidaire sur les territoires* »

### Les missions de la CRESS confirmées

Cette table ronde a ensuite laissé place à des ateliers dont l'objectif était de s'exprimer, donner son avis, échanger sur 4 thématiques : **le développement économique, l'innovation, les filières d'avenir et les compétences emplois.**

Lors de ces ateliers, la **CRESS** a de nombreuses fois été citée comme interlocuteur référent sur de nombreuses thématiques en lien avec le secteur et les autres acteurs. Un rôle que lui confie la loi de 2014.

**CREADESS-Centre.fr**, pour sa part, est apparu dans les échanges comme un centre de ressources privilégié pour toute question en rapport avec la création et le développement d'entreprises associatives, de coopératives etc.

La journée s'est terminée par un temps de restitution relatif aux idées qui ont émané des ateliers.

**Harold Huwart, Vice-président délégué à l'économie, l'agriculture et l'ESS, en a profité pour rappeler le calendrier de la Région : l'écriture du SRDEII aura lieu en juin prochain et les éléments qui sont ressortis de ce forum seront débattus lors de la Conférence Régionale de l'ESS organisée par l'Etat et la Région. Caroline Dumas directrice de la CRESS Centre-Val de Loire avait au préalable annoncé ce prochain rendez-vous à l'automne.**

**Contact** : Amélie Tréchaud - Chargée de communication CRESS Centre - Val de Loire  
02 38 68 18 90 - [a.trechaud@cresscentre.org](mailto:a.trechaud@cresscentre.org)